ART. 3 BIS A N° 102

## ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2011

LOI DE FINANCES POUR 2012 (Nouvelle lecture) - (n° 4028)

Commission	
Gouvernement	

## **AMENDEMENT**

N° 102

présenté par M. Carrez, Rapporteur général au nom de la commission des finances

ARTICLE 3 BIS A

Supprimer cet article.

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de supprimer article 3 bis A adopté à l'initiative du Sénat.